



FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE BÉCANCOUR DU 15 MAI 2013

POSTE AMÉNAGISTE-ADJOINT

Le conseil des maires a adopté à l'unanimité que la MRC de Bécancour embauche un aménagiste-adjoint, pour travailler sur les activités liées à la planification territoriale, entre autre, pour l'élaboration et la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement révisé et du plan de développement de la zone agricole (PDZA) ainsi que pour s'impliquer davantage dans plusieurs autres dossiers en lien avec l'organisation du territoire soit, au niveau du développement économique, social, environnemental, touristique et culturel.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)

Le conseil des maires a résolu unanimement une motion de félicitations au CLD pour l'excellence de son travail, particulièrement à monsieur Patrice Vaugeois et madame Isabel Rouette, pour l'innovation dont ils font preuve dans le développement de l'industrie touristique.

ATTRIBUTION DES FONDS

Il a été adopté d'octroyer des subventions dans le cadre du programme du Pacte rural et du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

Pacte rural : un montant total a été accordé de 50 000 \$ dans le Pacte rural totalisant un investissement de plus de 2,2 millions de dollars, et ce, pour la réfection du système de réfrigération de l'aréna de la Ville de Bécancour afin de se conformer aux nouvelles normes en vigueur.

FSTD : quatre projets ont été retenus tels que, l'installation d'un système d'éclairage au terrain de soccer dans le secteur de Gentilly, l'acquisition des modules d'aires de jeux pour les enfants dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford, la construction d'une nouvelle salle multifonctionnelle dans la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent et la reconstruction de la salle multifonctionnelle qui avait été complètement détruite par un incendie, et ce, dans la municipalité de Sainte-Françoise. Le montant total accordé est 117 515 \$ pour des investissements de plus de 3,4 millions de dollars.

MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

La MRC de Bécancour met en place un comité afin d'initier le projet de « Maison Familiale Rurale » sur le territoire. La MFR est une école qui permet aux jeunes de vivre une expérience scolaire non-traditionnelle. Les cours sont en alternance stages/études à toutes les semaines, procurant 40 semaines sur le terrain à la fin de leurs études. De plus, une résidence accueillera les élèves lors de leurs cours théoriques et lors des stages, ils vivront près des lieux de stage. La MFR s'adresse aux jeunes de secondaire 3, 4 et 5 et leur permet d'obtenir, à la fin de leurs études, un diplôme d'études secondaires (DES) et un diplôme d'études professionnelles (DEP), remis par le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

/2...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le conseil des maires émet un avis de conformité et adopte une résolution d'appui pour le projet présenté par la municipalité de Sainte-Françoise. Celui-ci est en lien avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et ne contrevient à aucune disposition du document complémentaire. Voici une brève description du dossier :

- La municipalité de Sainte-Françoise déposera une demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de protection du territoire agricole aux fins d'agrandissement de son périmètre urbain. Cette demande a pour objectif de répondre à un besoin de relocalisation d'une industrie qui tend à prendre de l'expansion et qui est déjà établie sur le territoire de la municipalité.

ZONES EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

La MRC de Bécancour a reçu une lettre du Ministère de la Sécurité publique concernant le Cadre normatif relatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain. Une copie sera envoyée au courant de la semaine aux municipalités concernées.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il a été résolu unanimement que la MRC de Bécancour demande au gouvernement du Québec d'encourager la consignation des contenants de verre. La lettre sera acheminée au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, à Recyc-Québec, la Fédération québécoise des Municipalités, au ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et au député de Nicolet/Bécancour.

Pour information :

André Roy,
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-2070
a.roy@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca